

Affaires courantes

M. Gilbert Parent (Welland—St. Catharines—Thorold): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom de nombreux Canadiens qui s'opposent à la TPS.

C'est devenu presque une litanie quotidienne depuis quelque temps d'entendre des gens frustrés et désespérés venir frapper vainement à la porte du gouvernement sans que celui-ci ne daigne leur répondre.

Le peuple canadien est vraiment frustré. J'espère que le gouvernement reviendra finalement à la raison en abrogeant la TPS qui a été adoptée aux Communes.

• (1550)

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, comme le reste de mes collègues, j'invoque l'article 36 du Règlement pour vous rappeler que 86 p. 100 des Canadiens sont contre l'imposition d'une taxe sur les biens et services régressive et mal conçue, surtout quand on l'applique aux livres, aux revues et aux journaux.

L'imprimé est la pierre angulaire de la démocratie, de l'éducation et de la culture. Une société alphabétisée et productive ne peut se permettre de taxer la nourriture de l'esprit et de l'âme.

Les gens n'en reviennent pas de voir que le gouvernement est allé jusqu'à taxer la Bible et le Coran. Le premier ministre et le ministre des Communications conviennent que les livres ne devraient pas être taxés. Il est regrettable qu'ils ne puissent pas convaincre le ministre des Finances de croire ce que lui disent les Canadiens en ne taxant pas l'imprimé.

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, j'ai une pétition signée par beaucoup d'habitants de plusieurs localités ontariennes. Jamais depuis le premier jour de la Confédération une taxe n'a été imposée sur les livres, les journaux et les magazines, mais le gouvernement actuel appliquera la TPS à ces imprimés. Il parle beaucoup d'alphabétisation, mais de toute évidence, ce n'est pas une priorité pour lui.

En tant qu'ancien enseignant, je trouve ridicule que nous ne puissions pas inculquer quelques connaissances aux ministres de ce gouvernement parce qu'ils n'écoutent pas. Lorsque les étudiants n'écoutent pas, on ne peut pas leur enseigner quoi que ce soit.

J'espère qu'au cours des prochains jours, ceux et celles qui veulent lever tous les obstacles à la diffusion de l'imprimé qui constitue la pierre angulaire de la démocratie, de la culture, de l'éducation et d'une société alphabétisée et productive réussiront à faire entendre leur message. Nous ne voulons pas que la TPS de 7 p. 100 soit appliquée aux livres ou à l'éducation, sous quelque forme que ce soit.

LES LICENCES POUR LE MATÉRIEL RADIO

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, conformément aux dispositions de l'article 36 du Règlement, je voudrais présenter une pétition venant d'un grand nombre d'habitants du comté de Colchester, en Nouvelle-Écosse.

Ces pétitionnaires s'inquiètent des fortes hausses des frais de télécommunications par radio qui ont été décrétées par le gouvernement fédéral. Comme les services d'incendie sont avant tout des organismes sans but lucratif et que ces hausses vont forcer une foule de services d'incendie faisant appel à des volontaires de reporter ou d'annuler l'achat d'équipement servant à la protection des particuliers et de leurs biens, ils pressent le gouvernement de ne pas assujettir de tels services à ces hausses excessives.

[Français]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Monsieur le Président, il me fait plaisir de présenter une pétition en Chambre aujourd'hui, conformément à l'article 36 du Règlement, émanant de l'Alberta, de l'Ouest et de l'Est de l'Ontario.

Nous demandons à nouveau au gouvernement du Canada d'abandonner son projet et de ne pas appliquer la TPS sur les livres. Les pétitionnaires nous avisent que d'imposer une taxe sur les livres, les journaux et les hebdomadaires serait excessivement régressif.

[Traduction]

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, je voudrais présenter une pétition venant de centaines d'Ontariens qui exhortent le gouvernement à ne pas assujettir les livres à la TPS.

Il convient de mentionner aussi qu'à l'autre endroit, on va présenter aujourd'hui un amendement à cet effet. Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'écouter enfin les Canadiens d'un océan à l'autre.